

Regard conscient

La force de faire face à notre histoire

Août 2003 • No 11

Édito

Au nom du Père



2 **Actualité**
Brèves
Intégrisme laïc

Société
Sacrifiés au nom du Père
Frère Bush 3

4 **Psychogenèse**
La Loi des Patriarches
Nudité

Psychogenèse
La Loi des Patriarches
(suite) 5

6 **Doctrines**
Le conflit de Saint Augustin

Éducation
Un messianisme éducatif
Martyre 7

8 **Perspectives**
Le message de Jésus

Arguant de notre héritage chrétien, le Saint Siège souhaiterait qu'une mention explicite soit faite de «Dieu» dans le préambule de la nouvelle Constitution européenne. Mais ce débat, fort médiatisé, dissimule une autre réalité, beaucoup plus prosaïque. À la suite d'un marchandage, le Vatican serait parvenu à introduire dans l'actuel projet de Constitution une disposition - l'article 51 - permettant aux Églises et aux loges maçonniques de conserver les privilèges dont elles jouissent encore dans certaines législations nationales. Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, propose même d'étendre à l'Union européenne les avantages consentis en son temps par Mussolini à l'Église catholique (1).

Ces querelles intra-européennes posent à nouveau la question de savoir quel usage les hommes de pouvoir font de la figure divine. Derrière un masque d'honorabilité, ils semblent s'en prévaloir dans le seul but d'asseoir leurs prérogatives et de justifier leurs choix politiques. Ainsi, lors du récent sommet d'Aqaba (Jordanie), le président George W. Bush aurait-il déclaré de son côté: «Dieu m'a dit de frapper al Qaida et je l'ai fait, et ensuite, il m'ordonna de frapper Saddam, ce que je fis également, et maintenant je suis déterminé à régler le problème du Moyen Orient.» (2)

Dans notre culture judéo-chrétienne, les alliances meurtrières que les hommes concluent avec la figure divine remontent à l'Ancien Testament dans lequel les Patriarches maintiennent leur autorité en invoquant l'inspiration reçue de Yahvé. En agissant ainsi, ils masquent leur totale soumission à la violence de leur éducation

et structurent l'organisation sociale autour de la Loi du Père (page 4). À l'origine de cette fidélité, on trouve toujours le sacrifice brutal de la vitalité de l'enfant. Abraham, que les trois religions monothéistes revendiquent comme leur père spirituel, imposa une mutilation sanglante - la circoncision - à tous les mâles qui lui étaient soumis. Par ce geste, il cherchait en fait à exorciser ses propres souffrances, notamment celle d'avoir dû épouser sa demi-sœur Sarai, sous l'injonction de leur père Térah (page 5).

Aujourd'hui encore, l'inspiration religieuse qui justifie de frapper les enfants prend sa source dans la terreur infligée par le père et jouée sur l'enfant (page 3). Dans la doctrine chrétienne en effet, l'enfant incarne le péché. Saint Augustin dénonce les châtiments corporels dans ses Confessions, mais cautionne néanmoins la violence éducative par fidélité à ses parents et éducateurs (page 6). Pourtant, les paroles de Jésus sont explicites à propos des enfants: «Si vous ne retournez pas à l'état des enfants, vous ne pourrez entrer dans le Royaume des Cieux.» (Mt 18 3) Jésus libère du jugement et de la condamnation posés sur les rejouements des Hommes, il révèle la nature du Pouvoir et reconnaît l'existence d'un chemin de libération inhérent à tout être (page 8). C'est pourquoi son message initiateur nous rappelle toujours à notre faculté d'aimer.

Marc-André Cotton

(Prochaine parution: octobre 2003)

(1) Le député européen Maurizio Turco a rassemblé 253 de ses collègues parlementaires pour s'opposer à l'article 51 du projet de Constitution européenne (www.reseauvoltaire.net).

(2) Ces propos sont rapportés par le quotidien israélien Haaretz du 22.07.03 (www.globalresearch.ca).

Brèves

Tremblement

À Alger, il ne se passe pas un jour sans que des femmes – jeunes et moins jeunes – ne se fassent agresser verbalement ou physiquement dans les rues. Leur tenue vestimentaire, jugée indécente, serait responsable du tremblement de terre du 21 mai dernier. « *C'est par votre faute que Dieu nous a si sévèrement punis* » lance un jeune homme à deux jeunes filles portant simplement un pull sans manches sur leurs jeans. Certaines femmes sont elles-mêmes convaincues d'avoir « *exagéré* » par leur manière de s'habiller, leur façon d'être ou de gérer leur vie, mais surtout parce qu'elles ne portent pas le *hidjab*, le voile qui signale leur soumission à Dieu. (*Courrier International* No 657, 5.6.03)

Dans les milieux intégristes, la terreur refoulée par l'enfant face à la colère du père est telle qu'elle est immédiatement associée au séisme. Comme il n'est pas question de mettre en cause ce père et les figures qui l'incarnent projectivement – politiciens corrompus, urbanistes incompetents, entrepreneurs malhonnêtes, par exemple –, il reste à justifier les morts par la colère divine. Et à voiler les femmes pour exorciser la tension sociale que suscite l'inconscience collective.

Armageddon

En Arizona, les familles chrétiennes fondamentalistes se réjouissent de la guerre contre l'Irak – « *l'infâme Sodome détruite par Dieu* » – et prient pour que le président George W. Bush gagne la bataille d'Armageddon, de laquelle seuls les « *Justes* » survivront. Parallèlement, elles sont convaincues que la punition – y compris la fessée, le fouet et les humiliations – « *façonnent* » les enfants de telle sorte que leur comportement plaise à Dieu, à leurs parents et aux pères de l'Église. Les « *vertus* » des châtiments corporels sont enseignées dans les écoles publiques, où des professeurs, pourtant diplômés en éducation, les conseillent à leurs classes. Pour de nombreux parents, il y a « *peu de différence entre les enfants et les animaux* », justifiant que les premiers soient traités comme les seconds. (*The Norm Report*, juin 2003, www.nopunish.net)

Comme ils ne remettent pas en cause leur éducation et n'accueillent pas la souffrance d'avoir subi des *déluges de coups*, des millions d'Américains ap-

Intégrisme laïc

Deux associations de lutte contre les « sectes » menacées de dissolution par une assignation judiciaire dénonçant leur « activité illicite ».

On connaît les rumeurs calomnieuses colportées depuis de nombreuses années par les *Associations de défense de la famille et de l'individu* (ADFI) sous couvert de « *lutte anti-sectes* ». Trois citoyens français, ayant eu préjudice de ces agissements à plus d'un titre, viennent de déposer une assignation judiciaire devant le Tribunal de Grande Instance de Paris contre deux d'entre elles, l'ADFI-Nord et l'UNADFI, association nationale.

Les requérants démontrent que les activités effectives exercées par les deux associations sont « *illicites* » parce qu'elles portent de très graves atteintes aux libertés garanties par les lois françaises et de nombreux textes internationaux, en particulier « *la liberté de pensée, de conscience et de religion* » (art. 9 de la Convention européenne des Droits de l'Homme). Ils dénoncent l'ambiguïté du gouvernement français qui finance de telles associations pour plus de 90 % de leur budget et leur donne de surcroît un statut d'utilité publique, alors qu'il a pour mission de protéger ses citoyens contre toute forme de discrimination.

Dans la procédure en divorce de l'un des requérant, l'ADFI-Nord a attesté que l'intéressé adhérait « *à un courant de pensée singulier* », dont l'idéologie se situait « *à contre-courant des valeurs et représentations communément admises* » et risquait de mettre en péril l'équilibre familial malgré « *l'absence de preuves tangibles* ». Cette propagande a contribué au retrait de ses enfants qu'il ne voit plus depuis cinq ans.

plaudissent au spectacle des bombes qui tombent sur Bagdad. Ils se légitiment de massacrer des vies humaines pour refouler leur propre calvaire et remercient leur président de donner ainsi raison à leurs parents, au nom de Dieu.

Dégradant

Le Tribunal fédéral – suprême instance juridique suisse – a clairement fait savoir que les gifles, fessées et autres coups de pied au derrière constituent des « *voies de faits* », s'ils sont administrés aux enfants de manière excessive. Lors d'un jugement en appel opposant le père de deux enfants de 9 et 11 ans au nouveau compagnon de leur mère, qui

Cette assignation intervient alors que le président Jacques Chirac vient de créer une *Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République*, à laquelle il a fixé notamment comme principe le « *refus des discriminations* » dans un climat ambiant d'islamophobie. La *Coordination des associations et particuliers pour la*

Double jeu

Le gouvernement français finance ces associations pour plus de 90 % de leur budget et leur donne de surcroît un statut d'utilité publique.

liberté de conscience (CAPLC) rappelle aussi l'existence de situations d'ostracismes et d'exclusion à l'encontre de différents courants de pensée en France, notamment à la suite du rapport parlementaire de 1996 contre les « sectes », et de la loi About-Picard.

Dans une lettre à M. Bernard Stasi, président de la *Commission de réflexion sur la laïcité*, la CAPLC attire également l'attention sur les médecines dites « non-conventionnelles » de même que sur le domaine du développement personnel, également visés par les campagnes de calomnie. Elle suggère que les personnes ayant eu à subir des rumeurs, des calomnies, voire des discriminations écrivent à la Commission pour témoigner de leur cas et plaider pour une réelle liberté de conviction en France.

M. Co.

Pour consulter l'ensemble du dossier ou obtenir les coordonnées de la Commission sur la laïcité : <http://www.coordiap.com>.

les frappait régulièrement, les juges ont estimé que ce dernier suivait un mode d'éducation inacceptable, car fondé sur la violence. Se basant sur l'article 126 du Code pénal, qui abroge de fait le droit de correction absolu des parents, ils ont rappelé qu'un seul coup de pied au postérieur constitue déjà « *un traitement dégradant* ». (*Le Temps*, 10.7.03)

En Suisse, de nombreux parents et professionnels de l'enfance estiment encore que les punitions corporelles infligées dans un but éducatif relèvent de la liberté des parents. Seule une prise de conscience des conséquences de toute violence faite à l'enfant pourrait les en dissuader.

Sacrifiés au nom du Père

L'inspiration religieuse qui justifie de passer à l'acte sur l'enfant prend sa source dans la terreur infligée par le père. À travers la hiérarchie sociale, cette dernière acquiert une dimension politique.

«**C'**est un enfant incorrigible. Il a fait toutes les bêtises. Il a besoin de la discipline chrétienne de cette école» explique cette grand-mère à la police. Début juin 2003, son petit-fils s'est enfui de la *Bethel Boys Academy*, une institution religieuse du Mississippi où sa famille souhaite le voir retourner. Depuis plusieurs mois déjà, l'établissement géré par l'Église baptiste de Bethel est l'objet d'une enquête parce que les pensionnaires y sont battus régulièrement au nom de Dieu (1).

Frère Bush

L'actuel président américain est un fervent lecteur de la Bible et affiche publiquement sa foi de *Chrétien du renouveau*. Il connaît bien le Dr Dobson pour avoir participé, avec sa femme Laura, à de nombreux programmes de *Focus on the Family* (FOF) sur l'éducation chrétienne. Leur convergence de vues dépasse cependant le contexte familial et la manière de discipliner les enfants. FOF consacre en effet près de 4 % de son budget annuel - soit plus de 4 millions de dollars - à des projets de politique publique et des actions de lobbying auprès des élus. Le Dr Dobson a lui-même conseillé tous les gouvernements américains sur les questions familiales, depuis plus de vingt ans.

En janvier dernier, au lendemain du discours du président sur l'État de l'Union, le Dr Dobson salua les positions de l'administration Bush sur l'avortement. À quelques semaines du début des hostilités meurtrières contre l'Irak, il fit paraître un communiqué déclarant : «*Il faut de la force et du courage pour défendre le caractère sacré de la vie humaine (...). Ce président a fait plus pour "protéger les plus faibles parmi nous" que tout autre exécutif en chef de l'histoire américaine.*» Lors de l'élection présidentielle de 2000, 84 % des Chrétiens évangéliques ont voté pour George W. Bush, soit un tiers de son électorat.

M. Co.

Tortures

Ce printemps, un pasteur évangéliste d'une paroisse d'Atlanta (Géorgie), la *House of Prayer*, était poursuivi avec deux coreligionnaires pour avoir frappé leurs enfants avec une ceinture. L'homme de foi prêchait un évangile de sacrifice et supervisait les châtiments donnés dans l'Église. À ces occasions, des fidèles tenaient leurs enfants suspendus par les bras et les fouettaient avec une ceinture ou une verge.

En novembre dernier, en Alberta (Canada), une ancienne nonne catholique romaine était condamnée à huit mois de prison pour avoir régulièrement battu les enfants dont elle avait la garde, avec l'approbation de leurs parents. Lors du procès, elle expliqua recevoir des messages du Tout Puissant lui enjoignant d'obéir aux Écritures et de corriger les enfants pour sauver leur âme de l'enfer. Pour avoir fait pipi au lit ou avoir ri pendant la prière par exemple, ces derniers recevaient plus d'une douzaine de coups de bâton.

Hiérarchie de pouvoir

Ces drames médiatisés sont loin d'être des cas isolés. Dans l'intimité des familles chrétiennes et dans nombre d'institutions, des millions d'éducateurs reproduisent sur les enfants les châtiments qu'ils ont eux-mêmes subis, en se référant plus ou moins explicitement à la Bible. Pour s'innocenter de leurs **passages à l'acte***, parents et éducateurs se tournent vers les théologiens de la punition divine : prédicateurs, télévangélistes et parfois psychologues.

Focus on the Family (FOF) est l'une des organisations évangéliques les plus puissantes d'Amérique du Nord. Son budget annuel de plus de cent vingt millions de dollars lui permet de produire chaque jour des dizaines de programmes radio, de publier onze magazines et une collection très populaire de livres, films et vidéos consacrés à l'éducation chrétienne. Son fondateur, le Dr James C. Dobson, psychologue, est actuellement l'une des figures proéminentes de la droite religieuse américaine (*lire ci-contre*).

James Dobson est un ardent défenseur des châtiments corporels. Il décrit la famille comme une «*hiérarchie de pouvoir*» et l'enfant comme un ennemi qu'il faut vaincre à tout prix. «*Peut-être cette tendance [de l'enfant] à l'entêtement est-elle l'essence du "péché originel"*», estime Dobson. *C'est pour*

cela que j'insiste tellement sur l'importance d'une réponse drastique à toute attitude de défiance obstinée chez l'enfant.»

*Passage à l'acte

C'est le comportement par lequel une personne remet en scène sa souffrance refoulée sur un bouc émissaire, généralement un enfant. Lors du passage à l'acte, l'ancienne victime se transforme en bourreau puisqu'elle fait subir à l'enfant le traumatisme initial, qu'elle n'a pas mis à jour ni résolu.

Messianisme paternel

FOF s'oppose systématiquement aux études démontrant la nocivité des châtiments corporels. L'organisation défend notamment son point de vue dans un bulletin hebdomadaire - *The Pastor's Weekly Briefing* - destiné à des milliers de prédicateurs qui, à leur tour, répercutent ces conseils éducatifs dans leurs sermons du dimanche. Ce messianisme, Dobson le tient directement de son père, le pasteur évangéliste James Dobson Sr., auquel FOF a dédié une statue de bronze. À la mort de ce dernier, le Dr Dobson aurait entendu le Seigneur l'enjoindre de poursuivre son ministère. «*Ton inspiration découlera de ses valeurs, de ses dévouements et de son cheminement avec Moi*» aurait affirmé Dieu au psychologue.

Plus tard, comme Dobson l'interrogeait plus précisément sur les concepts qu'il devait communiquer, le Seigneur aurait ajouté : «*Si l'Amérique veut survivre aux dangers incroyables auxquels elle fait face aujourd'hui, ce sera parce que des maris et des pères placeront à nouveau leur famille au sommet de leurs priorités, réservant une part de leur temps et de leur énergie à réaffirmer leur autorité à la maison.*» Ainsi, les injonctions brutales du père Dobson, intériorisées par le fils sous la terreur, prirent une dimension messianique dans l'esprit du jeune homme. Désormais, il allait pouvoir invoquer l'inspiration divine là où s'exprime seulement sa fidélité névrotique à la violence paternelle. Et faire passer le message au monde entier.

Marc-André Cotton

Notes :

(1) Consulter les références de cet article sur sa version internet, www.regardconscient.net/archi03/0307sacri.html

La Loi des Patriarches

L'Ancien Testament n'est ni un avertissement, ni un avenir, ni un guide pour le présent. Il est un témoignage sur l'évolution du rapport de l'homme à sa conscience et à la gestion de sa souffrance. Les hiérarchies judéo-chrétiennes en ont fait une arme pour dominer en maître, tuant ainsi son sens.

Dans l'Ancien Testament, Dieu a deux visages : celui du père omniprésent, omniscient, omnipotent qui est amour et pardon et celui du père autoritaire, intransigeant, violent, destructeur et provocateur, deux représentations symboliques et très réductrices de la vie intérieure de l'homme aux prises avec sa souffrance. Représentations d'autant plus affirmées et imposées que les hommes décrits dans l'Ancien Testament étaient des gens qui possédaient de grands biens, de nombreux serviteurs, des femmes et de nombreux enfants sur lesquels ils se donnaient tous pouvoirs.

Terreur d'être nu

Chez les adultes, lorsque la souffrance est réactivée par la vérité ou le comportement d'autrui, celui qui en re-

fuse l'accueil crie aussitôt vengeance et use de son autorité, si petite soit-elle, pour obtenir une condamnation qui le satisfasse. Agissant ainsi, il sacrifie la dimension relationnelle de celui qu'il rend responsable de sa souffrance. Il saisit le présent comme otage de son besoin de se libérer de cette souffrance. La distribution des rôles est alors immédiate. Et celui qu'il désigne dans l'instant comme étant à l'origine de la profondeur de sa souffrance devient son « bourreau ».

Il en est ainsi de Noé dans l'épisode où il s'enivre et est vu nu par son fils cadet, Cham (Gn 9 20-28*). Ce dernier le voit dépouillé de sa structure patriarcale en même temps que de ses vêtements. Il appelle ses frères au lieu de le vêtir. Ceux-ci, craignant le courroux de leur père, refusent de le voir nu et marchent à reculons pour couvrir son corps d'un manteau.

Se montrer nu et être vu, c'est être réactivé dans la terreur, transmise de génération en génération, que vécut Adam et Eve lorsque, après avoir mangé du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, leurs yeux s'ouvrirent et qu'ils se virent nus. Or, leur père – Dieu – ne les bannit

pas parce qu'ils étaient nus mais parce qu'ils avaient mangé de ce fruit ; la conscience d'être nu n'en étant que la conséquence (*lire ci-contre*).

Esclaves de l'aîné

Les deux fils aînés de Noé manifestent leur soumission à la règle imposée par les anciens à propos de la nudité. Mais l'enfant, en phase avec les lois protectrices de la Vie, défie les règles astreignantes que s'infligent encore ses parents et que reflètent ses aînés. Ainsi, il réaffirme la nécessité de s'en libérer et pour cela d'en réaliser les causes. Le père, face à une telle vitalité, prétexte la petite taille de son enfant pour ne pas remettre en cause le comportement que son propre père a eu avec lui. Il impose à son tour les règles et les lois ancestrales, par la terreur qu'il inspire à ses enfants.

Il est écrit : « *Lorsque Noé se réveilla de son ivresse, il apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils.* » (Gn 9 24) Les frères aînés de Cham, soumis à la loi du père, avaient déjà condamné le plus jeune en rapportant les faits. Et Noé s'écria : « *Maudit soit Canaan ! Qu'il soit pour ses frères le dernier des esclaves !* » (Gn 9 25). Or Canaan était le fils de Cham mais aussi le nom d'exil de Caïn. Cham qui, dans son enfance, fut relativement protégé par la présence de ses frères aînés, eut un espace qui lui permit de conserver une certaine liberté de conscience vis-à-vis de son père. Ce dernier, au lieu de s'en réjouir, se sentit menacé. À l'instar d'Adam qui maudit Caïn, Noé maudit Cham et avec lui toute sa descendance. Ainsi seront-ils soumis aux lois du père à travers son plus fidèle représentant, le fils aîné Sem, qui devint le premier patriarche après le déluge de la lignée d'Abraham.

Souffrance de l'exil

Abram, père des trois religions monothéistes que sont le judaïsme, le christianisme et l'islam, fut renommé Abraham au moment de sa première alliance avec Dieu. Térah, son père, engendra Abram, Nahor et Harân. Il est écrit qu'Harân « *mourut en présence de son père Térah dans son pays natal* » (Gn 11 28). Cette mention témoigne de l'affection que le père portait à ce dernier. En tant que fils aîné, Abram jouit du droit d'aînesse, mais ce

*Les abréviations utilisées correspondent à celles de *La Bible de Jérusalem*, éd. Desclée de Brouwer, Paris, 1975.

Nudité

L'état de plénitude du bébé s'apparente à celui dont jouissent Adam et Ève au Paradis terrestre. Dieu le Père, pensant protéger Adam de la souffrance, lui interdit de manger le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Si celui-ci en mangeait, il deviendrait « *passible de mort* » (Gn 2 17), c'est-à-dire – dans la définition première du mot – *sensible* à la mort. Dès que le bébé est envahi par une souffrance, cette sensation monte en lui car son intégrité est menacée. En réalité, le père projette sur l'enfant le traumatisme qu'il a lui-même connu devant l'interdit imposé par son propre père. Ne pouvant s'empêcher de reproduire son vécu passé, il va précipiter son fils dans la même problématique.

Quand l'Homme éprouve un sentiment de malaise, il est normal qu'il écoute l'origine de celui-ci et change sa situation afin de rester dans l'état de plénitude qui lui est naturel. Mais



lorsque cet état a été douloureusement affecté par le comportement parental, l'adulte ne peut le retrouver sans se heurter aux injonctions éducatives auxquelles il a dû obéir. Or ces dernières n'avaient pas pour but de lui permettre de retrouver cet état de plénitude mais de maintenir l'équilibre psychologique de ses parents, fait de refoulement et de compensation.

S. V.

privilege ne lui garantit pas l'amour de son père. C'est un homme qui souffre. Sa femme Saraï est stérile et, de plus, elle est également fille de Térah, mais née d'une mère différente de celle d'Abram (Gn 20 12). Cela signifie que Térah organisa un mariage consanguin entre ses deux enfants.

Térah prit son fils Abram, son petit-fils Lot, fils d'Harân, et sa bru Saraï, femme d'Abraham mais aussi fille de Térah, et les fit sortir de la ville d'Ur pour aller au pays de Canaan. Abram subit cet exil douloureusement, car il dit « Dieu m'a fait errer loin de ma famille » (Gn 20 13). Lorsqu'on erre loin de sa famille, c'est qu'on errait en son sein par manque de reconnaissance, manque d'amour, manque de vérité et abus de toutes sortes. Abram va remettre en scène ce douloureux départ à plusieurs reprises tout au long de sa vie. Ainsi exorcise-t-il sa souffrance sans la résoudre.

La jouissance affective d'Abram avec un père aimant et accueillant fut sacrifiée au nom du rôle d'aîné qui lui fut imposé. Et c'est en voyant le comportement de son père avec son cadet et avec le fils de ce dernier que la souffrance du manque devint plus vive.

Stérilité

La consanguinité dans son mariage, la stérilité dans sa maison et l'exil ordonné par le père, tout cela devait faire beaucoup pour un homme voué à devenir un grand patriarche mais qui, malgré les prédictions, se voyait sans descendance. À 85 ans, Abram n'avait toujours pas engendré d'enfant. Des questions s'imposent : *Avait-il connu sa femme et demi-sœur ?* Si non, cela expliquerait sa facilité à dire, pour sauver sa vie et par deux fois, qu'elle était sa sœur et son détachement de la voir prise pour femme par le Pharaon lors de son passage en Égypte (Gn 12 13 ; Gn 20 2). *Sa soumission aux décisions du père allait-elle jusqu'à éviter tout rapport sexuel avec d'autres femmes ?*

Lorsque Saraï apprit plus tard qu'elle enfanterait, elle pensa : « *Maintenant que je suis usée, je connaîtrai le plaisir !* » (Gn 18 12). *Saraï s'était-elle donc jusque là refusée à son frère ? Leur amour fraternel les empêchait-il de s'accoupler ?* Les femmes de cet époque, asservies dans les rejouements des hommes depuis des siècles, savaient déjà organiser les choses de telles sortes que la vie soit ou ne soit pas. Si bien que Saraï, sensible à la souffrance d'Abram, proposa à celui-ci de coucher avec sa servante égyptienne Agar, ce qu'il fit (Gn 16 1-4).

Circoncision

Dès la conception d'Ismaël, fruit de sa liaison avec Agar, Abram sait qu'il est fécond. Il peut enfin croire qu'il deviendra le père d'une multitude de nations et un patriarche digne de ce nom. Pour marquer ce changement, il prend le nom d'Abraham, affirmant ainsi sa distance face aux conséquences des décisions paternelles. Mais comme il n'accueille pas les souffrances que celles-ci lui occasionnèrent, il attribue à Dieu toute volonté divergeant de celle de son père.

Il est écrit qu'Abraham réintroduit alors un ancien rite d'initiation à la vie de la famille et du clan – *la circoncision* – et impose ce rituel à tous les mâles qui lui sont soumis (Gn 17 10-13). Par ce geste, il veut exorciser de sa chair toutes ses souffrances, ampute sa jouissance sexuelle et la sacrifie à la volonté de son père de le voir enfanter sa propre sœur afin d'affermir sa descendance. De plus, pour que Saraï devienne psychologiquement sa femme et qu'il puisse la féconder sans culpabilité, il lui fallut la séparer symboliquement de son père, ce qu'il fit en la surnommant Sara.

Abraham fut tellement tiraillé par des conflits intérieurs entre les exigences paternelles, sa souffrance et sa conscience qu'il eut besoin du rituel de la circoncision pour inscrire la présence et les conséquences de ces conflits dans l'histoire de sa descendance. Cette amputation de la principale zone érogène du corps associe le sang – constituant de la parenté –, la violence paternelle et l'impuissance de l'homme en souffrance à jouir de sa vitalité. La mutilation qui en découle rappelle constamment aux descendants d'Abraham le poids de la soumission aux exigences de leurs pères.

Le sacrifice d'Abraham

Abraham est un chef, un guerrier et maintenant un patriarche. À ce titre, il est habilité à mettre en scène de façon magistrale les situations qu'il juge utiles ou favorables. Il est donc à même de mesurer la différence entre ce qui lui reste de spontanéité dans sa vie personnelle et les mises en scène légitimées par le pouvoir qu'il exerce. La spontanéité n'engendre aucune culpabilité. Par contre, l'exercice du pouvoir engendre un malaise qui s'intensifie lorsqu'il est fortement ordonné par l'histoire personnelle de celui qui l'exerce. La culpabilité devient alors insupportable.

L'homme identifié à son rôle dissocie violemment les causes réelles de ses rejouements et sa légitimité à les mettre en scène. Il attribue donc la paternité de ses rejouements à une entité qui le domine : *Dieu*. Abraham est bien

dominé par un impératif, celui de se libérer de sa souffrance, mais il nomme ainsi le Père, pour ne pas désigner la place que prit le sien.

L'épisode du sacrifice de son second fils, Isaac, montre à quel point Abraham dissocie sa nature humaine consciente et sensible de ses passages à l'acte. Enfin père au sein même de sa lignée, il est envahi par le sacrifice de sa vie. La mise en scène de cet état intérieur ne peut se faire qu'en sacrifiant Isaac, celui qui, par sa présence et sa joie de vivre, révèle ce qu'Abraham a enduré dans sa famille. Il est écrit : « *Abraham prit le bois de l'holocauste et le chargea sur son fils Isaac, lui-même prit en main le feu et le couteau et ils s'en allèrent tout deux ensemble. Isaac s'adressa à son père Abraham et dit : "Mon père, (...) voilà le feu et le bois mais où est l'agneau pour l'holocauste ?" Abraham répondit : "C'est Dieu qui pourvoira à l'agneau pour l'holocauste mon fils."* » (Gn 22 6-8) Même interpellé par le fils qu'il chérit, Abraham reste imperturbable, insensible, sélectif et innocent : son psychisme reste dissocié de la réalité. À un moment donné de la mise en scène, il a un sursaut de conscience, mais ne peut le reconnaître. Soumis à son père et à sa souffrance, il s'empresse d'y voir la présence d'un ange qui retient son bras.

Alliances

Les hommes, ne peuvent supporter la perte de leur intégrité ni assumer leur responsabilité dans l'aveuglement de leurs descendants : ils en font porter le dessein à Dieu. Au lieu de retrouver leur sensibilité, ils imposent le port d'un vêtement ou la pratique d'un rituel. Les premières alliances entre Dieu et les hommes sont au commencement de nos institutions. Elles débutent ainsi : « *Voici le signe de l'alliance que j'institue entre moi [Dieu] et vous et tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour les générations à venir.* » (Gn 9 12). Les hommes ont conclu entre eux toutes sortes d'alliances qui cautionnent les résistances du père et justifient ses lois. Le roi Abimélek, par exemple, proposa à Isaac une alliance, alors qu'il le haïssait, pour éviter le courroux d'un Dieu qu'il craignait et qui semblait être favorable à Isaac (Gn 26 26-30). Mais c'est Moïse qui plaça l'ensemble de l'organisation sociale sous le signe d'une alliance avec Dieu. Il venait tout juste de sortir les Hébreux de la « *maison de servitude* », l'Égypte. Son peuple était désorienté et abruti par quatre siècles d'obéissance aux exigences de ses maîtres. Ce qui n'était pas son cas puisqu'il avait été

(suite en page 6)

Le conflit de Saint Augustin

Un enfant élevé dans la violence ne peut que justifier plus tard cette violence s'il ne remet pas en cause ses éducateurs. L'autobiographie de Saint Augustin illustre ce phénomène.

Dans le premier chapitre de ses *Confessions*, Saint Augustin évoque les traitements qu'il a subis à son entrée à l'école : « *O Dieu, mon Dieu! que de misères j'y endurai (...). À quoi servent [les lettres], pauvre de moi, je l'ignorais et néanmoins, si je traînais à apprendre, on me battait. Les grandes personnes prônaient cela; des tas de gens qui devant nous prônaient cette vie avaient frayé les voies où l'on nous forçait de passer; multipliant aux fils d'Adam labeur et douleur.* »

Meurtrissures

Puis, s'adressant à Dieu : « *Pour t'invoquer, je rompais les nœuds de ma langue et je te priais, chétif, d'une non chétive ardeur, qu'à l'école on ne me battît point. Or, quand tu ne m'écoutes pas, nonobstant mes supplications, les grandes personnes, jusques à mes parents mêmes, qui n'auraient pas voulu qu'il m'arrivât rien de mal, se riaient de mes meurtrissures, mal pour moi alors grand et grave.* »

Et Augustin se demande comment ses parents pouvaient ainsi se rire « *des tortures que nos maîtres infligeaient à notre enfance* ». Il s'en étonne d'autant

*Texte extrait de Olivier Maurel, *Essais sur le mimétisme*, éd. L'Harmattan, 2002. Lire également *Bible et violence éducative*, www.regardconscient.net/archives/0307maurel.html tiré du même ouvrage.

plus que « *les gens qui nous châtiaient au vrai faisaient comme nous* ». Augustin décrit très bien ici sa peur des coups et leur absurdité puisque ceux qui le frappaient étaient aussi coupables que lui. Il s'étonne de l'indifférence de ses parents à ses souffrances. Mais, et c'est une démarche coutumière chez ceux qui ont subi des châtiments corporels

Châtiments

« Saint Augustin recule devant cette dénonciation qui l'aurait obligé à remettre en question ses parents, ses maîtres, Dieu lui-même qui, d'après la Bible, châtie ses enfants parce qu'il les aime. »

et qui ne les ont pas suffisamment remis en question, Saint Augustin reste incapable de remettre en question radicalement ce qu'il a subi.

Dans la suite du même chapitre, son raisonnement s'inverse et, après avoir dit que ces études au cours desquelles il a tant souffert ont quand même contribué à l'amener à la foi chrétienne, il en arrive à contester au contraire l'enseignement de Jésus sur les enfants : « *C'est cela l'innocence enfantine? Oh! non, Seigneur mon Dieu, de grâce! non.* » D'après lui en effet, les péchés des enfants sont la source des péchés des adultes. Et il conclut : « *Un symbole d'humilité en la taille des enfants, tel fut donc, ô notre Roi, ce que tu as garanti, quand tu as dit: "À leurs pareils le royaume des cieux!"* »

Surdité

Autrement dit, Jésus n'aurait pas voulu dire que les enfants étaient innocents, mais qu'ils étaient seulement des symboles d'humilité par leur petite taille. Et Saint Augustin affirme le dogme qui va être une justification de plus des châtiments corporels, le dogme du péché originel : « *Nul, en effet, n'est devant toi pur de péché, non pas même l'enfant qui n'a sur terre vécu qu'un jour.* » « *Si petit enfant et déjà si grand pécheur!* » Alors qu'il était au bord de la dénonciation radicale des châtiments corporels, Saint Augustin recule devant cette dénonciation qui l'aurait obligé à remettre en question ses parents, ses maîtres, Dieu lui-même qui, d'après la Bible, châtie ses enfants parce qu'il les aime. Et non seulement il ne dénonce pas les châtiments corporels, mais il affirme l'existence du péché dont les enfants seraient coupables dès la naissance.

Le résultat de cette surdité aux paroles de Jésus sur les enfants est que si quelques-uns de ses membres ont critiqué les violences excessives des maîtres, jamais, et c'est malheureusement encore vrai aujourd'hui, l'Église n'a remis en question la violence éducative parentale. C'est-à-dire qu'une partie essentielle du message du Christ, celle qui portait précisément sur la première des violences dans la vie de tous les hommes, violence qui les enferme dans un cycle de violences, n'a jamais été pratiquée ni même comprise.

Olivier Maurel*

(suite de la page 5)
élevé et traité comme un fils par la fille du Pharaon (Ex 2 10). Jéthro, prêtre de Madiân et beau-père de Moïse, voyant ce dernier s'épuiser à rendre la justice au peuple, lui conseilla d'établir des chefs afin qu'ils jugent eux-mêmes le peuple en tout temps (Ex 18 13-27). Moïse suivit son conseil. Il posa alors par écrit les dix commandements et transmis au peuple les nombreuses lois à appliquer. À travers l'alliance au Mont Sinaï, Moïse donna un caractère divin aux institutions religieuses d'Israël (Ex 19 24).

Devenir libres

Les Alliances ont été établies sur l'impuissance des hommes à se connaître et à se reconnaître. Des prophètes

s'élevèrent pour prédire les conséquences des actes posés par les hommes puis pour dire la vérité sur leurs causes. Ils ont été persécutés de même que le père persécute l'enfant qui remet en cause les bases relationnelles dans lesquelles son père est enfermé.

Jésus s'est confronté aux résistances des Juifs. Il faisait remarquer que ces derniers voulaient accomplir les désirs de leur père et que, ce faisant, ils déviaient de sa parole (Jn 8 31-41). Plus ils s'écartaient de ce qui est bon et juste pour l'homme et plus ils s'accrochaient aux lettres de la Loi. Jésus ne pouvait parler à ces hommes des souffrances qu'occasionnent ce genre d'entêtement. En effet, pour eux, seul souffrait *le rebus de la société*. Il était

donc impossible de leur démontrer la nécessité qu'il y avait, pour eux-mêmes mais aussi pour le groupe, de se libérer de leurs souffrances.

Jésus parlait avec une telle liberté, une telle sensibilité, une telle conscience qu'à chacune de ses paroles, les Juifs étaient engoutis dans leurs terreurs et leurs résistances. Ils s'y débattaient à la manière d'un animal blessé pris dans un piège. À chaque opposition, ils resserraient les liens qui les entravaient.

L'intervention du Fils de l'homme et la transmission de ses paroles à travers le Nouveau Testament ont donc été déterminantes pour que l'homme moderne prenne peu à peu conscience de sa servitude psychologique.

Sylvie Vermeulen

Un messianisme éducatif

Dans la doctrine chrétienne, l'enfant incarne le péché. L'éducation religieuse a pour but de l'en persuader et de justifier la mission salvatrice confiée à ses éducateurs. Témoignage.

J'ai grandi dans une famille catholique pratiquante. Au cours de mon enfance, j'ai assisté aux rites que l'Église impose à ses fidèles et que mes parents m'infligèrent en retour dans leur ferveur religieuse. À mes dépens, j'ai intégré les structures mentales propres au catholicisme : *déni de soi et sens du sacrifice*, par exemple. Pour dénouer peu à peu l'écheveau de ces conditionnements, j'ai visité à nouveau les souvenirs qui s'offraient à moi en me plaçant au plus près de ma conscience d'enfant. J'en ai tiré quelques réflexions sur le sens de l'éducation religieuse à laquelle j'ai été soumis.

Péché originel

L'ensemble de l'édifice de l'Église repose sur le déni de l'être incarné en chacun. Cette vérité crue me submergea au cours d'un revécu que je fis de la scène de mon baptême. Dans la tradition catholique, le sacrement du baptême est un rituel de purification destiné à laver le jeune enfant du péché originel et à l'introduire dans la communauté des fidèles. Lors de ce revécu, je sentis monter en moi une puissante colère parce que l'officiant et les fidèles présents – au premier rang desquels mes parents – ne voyaient pas la grandeur de la vie incarnée dans leur enfant, mais vénéraient à sa place une idole.

L'impression de netteté que cette expérience me laissa et l'intensité de mes sentiments refoulés me firent comprendre ce que Jésus voulait dire lorsque, répondant aux Pharisiens qui lui reprochaient de se rendre témoignage à lui-même, il déclara : « *Bien que je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est valable parce que je sais d'où je suis venu et où je vais ; mais vous, vous ne savez pas d'où je viens ni où je vais. Vous, vous jugez selon la chair (...).* » (Jn 8 14)

Formules de repentance

Chaque semaine, jusqu'à l'âge de seize ans, mes parents m'obligèrent à assister à la messe. Si je ne maîtrisais pas alors mon envie de bouger, de parler ou de rire, ils me faisaient *les gros yeux*. J'appris à imiter leur soumission aux

commandements du prêtre : « *Veillez vous lever, vous asseoir. Prions ensemble. Chantons la gloire du Seigneur.* » En me frappant la poitrine, je répétais avec eux les formules de repentance – « *C'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute !* » – et lorsque venait un temps de recueillement, je luttais pour réprimer les crampes douloureuses qu'entraînait la station prolongée des genoux sur le banc de bois dur.

Cet apprentissage de l'obéissance, de la contrition et du refoulement, que mes parents m'imposaient à travers l'Église, eut raison de ma vitalité d'enfant. Peu à peu, je perdis le sens de ma propre intégrité et, lors des rituels de pénitence qui précèdent la fête de Pâques, c'est bien docilement que je confessais une mauvaise action ou un mot de travers. Ma mère ne manquait d'ailleurs pas d'exploiter cet odieux catéchisme dans sa propre maison, la fréquentation du clergé lui donnant une légitimité pour le faire. Comme à l'Église, elle récompensait nos *bonnes actions* – souvent des travaux ménagers – et punissait nos *fautes* en exigeant le repentir, sous la contrainte physique ou psychologique.

Sacrifice de soi

Dans la doctrine chrétienne, l'enfant *est péché* car ses transgressions seraient conscientes et volontaires. Il n'est donc jamais entièrement méritant de l'attention qu'on lui porte. Mes parents, chacun à sa manière, se sont servi de cette pensée pour justifier le dressage et la distance qu'ils m'imposaient. Tout en rejetant l'Église, j'ai reproduit ce schéma de mépris avec mes enfants, traitant par exemple ma fillette de « *petite sorcière* » quand je la jugeais cajoleuse. Pour refouler la souffrance d'être l'objet de telles projections, je gardais l'espoir qu'en m'amendant je parviendrais à gagner les faveurs de l'adulte.

Tirant parti de ma détresse, ma mère disait alors « *me confier une mission* » lorsqu'elle voulait me faire faire une corvée. Elle était persuadée que sa vocation consistait à m'offrir ainsi l'occasion de racheter mon mauvais fond en rendant un service. Je me retrouvais au cœur du conditionnement chrétien qui consiste à implorer sa propre rédemption par le sacrifice de

soi à la souffrance de l'autre. Le visage torturé du Christ en croix – « *mort pour nos péchés* » – en était le rappel constant et rendait insignifiante toute expression de mon vécu d'enfant.

Marc-André Cotton

Martyre

Pendant des siècles, les missionnaires chrétiens ont trouvé auprès des peuples autochtones mille occasions de remettre en scène le sacrifice de leur propre vitalité d'enfant. Ils projetèrent sur ces « *sauvages* » le regard que leurs parents avaient posé sur eux et se mirent en tête de rendre leur comportement agréable aux yeux de Dieu, une figure parentale.



Compulsivement, ils reproduisirent la violence éducative subie dans les familles et les institutions monacales : terreurs, menaces de châtiments divins, manipulations et humiliations « *pédagogiques* ». Sous l'impulsion d'un évangile de rédemption, tous voulaient incarner le sacrifice du Christ. De nombreux missionnaires remirent en scène les conditions d'une mort violente pour gagner la « *palme de martyre* » et nourrir de leur sang le ministère de l'Église.

M. Co.

G. Hunermann, *Histoire des Missions (tome I) - De l'Alaska à la Terre de Feu*, éd. Salvator, Mulhouse, 1961.

Le message de Jésus

Jésus libère du jugement, révèle la nature du Pouvoir et reconnaît le chemin de libération inhérent à tout être. Son message nous rappelle à notre faculté d'aimer.

L'Église naissante annexa le Nouveau Testament à l'Ancien alors que l'enseignement du Christ en est la résolution. L'avènement du Messie devint le repère central de l'histoire du Pouvoir religieux qui traditionnalise le passé pour engendrer un avenir qui légitime son emprise. Cette conception linéaire du temps est la marque de ce pouvoir qui manipule les hommes en leur faisant croire qu'ils sont en route vers un salut à venir.

Avant la sacralisation du commerce et de la consommation, le salut désignait le fait d'échapper à la damnation éternelle, grâce à la médiation du Christ. Cette conception chrétienne ôte à l'enseignement de Jésus sa faculté de libérer dans l'instant celui qui saisit sa parole.

L'Ancien Testament

L'enfance de Jésus se déroule dans la tradition juive, c'est donc cette tradition qui sert de base à son enseignement. Mais comme Jésus révèle la nature de l'Homme et celle du Pouvoir, il participe de façon déterminante à la libération de toutes les traditions.

Jésus disait que la Loi est vivante, qu'il ne fallait pas qu'elle reste *pierre morte*. Il disait de lui qu'il était « *le Fils de l'homme* » (Mt 8 20) ou « *le Fils du Dieu vivant* » (Mt 16 16). Ainsi nom-

Aveuglement

« Jésus montre les causes de l'aveuglement des hommes qu'a occasionné la violence du père. »

mais-il la conscience créatrice de la Vie qui nous habite tous. La hiérarchie judaïque, les scribes et les Pharisiens, ont fait de l'Ancien Testament un témoignage *mort* tant ils ont interdit dans leur propre maison et au sein du peuple la remise en cause des Patriarches, tant ils ont interdit de voir ces hommes dans leur détresse, dans leurs délires et leurs mises en scène pour sauver leur vie, leur pouvoir ou solutionner des problèmes engendrés par leur propre aveuglement.

C'est un témoignage capital, car il a été écrit par le premier peuple qui

reconnut en son sein l'existence d'un principe de Vie. C'est ainsi le plus fort contraste entre un message d'amour et les mœurs d'une hiérarchie patriarcale qui dicte ses propres lois.

Une révélation

Le Nouveau testament est tout autre. La vie de Jésus nous montre le *oui total* d'une mère à la venue d'un fils qui ne s'incarne pas pour jouer un rôle dans ses rejouements et qui ne sera pas réduit à compenser ses frustrations personnelles. Elle nous montre ce qu'est un être humain, un fils, un homme et, par contraste, les conséquences de l'accumulation des perturbations relationnelles sur des générations.

L'œuvre de Jésus libère du jugement et de la condamnation des anciens, révèle la nature du Pouvoir et reconnaît le chemin de libération inhérent à tout être. Il est l'incarnation de la conscience et de l'amour réalisés, c'est pourquoi il dit aux Juifs de cette époque: « *Je ne suis pas venu abolir [la Loi ou les Prophètes] mais accomplir* » (Mt 5 17) et encore « *Pas un i, pas un point sur l'i, ne passera de la Loi, que tout ne soit réalisé* » (Mt 5 18). En effet, la Loi ne peut pas être abolie car elle a une fonction dans la gestion de l'aveuglement collectif des hommes. La Loi a été faite pour l'homme et non l'homme pour la Loi.

Jésus reconnaît en chacun sa nature humaine et c'est à elle qu'il s'adresse. Par son sacrifice, il montre comment l'esprit sain de l'enfant, directement ordonné par la Vie, est détruit par l'autorité et l'aveuglement du père, et par celles de ses représentants. Il nous montre la puissance et la grandeur de la conscience ainsi que la prétention du pouvoir que nous exerçons contre notre véritable nature. Son message vivant guérit les conséquences de la souffrance refoulée qu'a occasionnées son perpétuel déni: l'humiliation de l'enfant qui voulait partager cette souffrance, le mensonge de l'adulte qui en rejette l'expression et la violence des générations conditionnées à la refouler. Il montre les causes de l'aveuglement des hommes qu'a occasionné la violence du père.

Qu'est-ce que Satan ?

La souffrance gérée par une conscience réduite au refoulement de celle-ci forme *le malin, Satan, le démon*. Mais dans l'esprit de ceux qui maintiennent et protègent le pouvoir, *Satan* devient tout ce qui remet en cause ce pouvoir.

Lorsque Simon-Pierre apprend qu'à Jérusalem, son Maître, le fils de l'Homme, sera rejeté par les anciens et les grands prêtres du temple, qu'on l'abreuvera d'outrages, et qu'on le fera mourir, sa souffrance est telle que dans sa détresse, il lui dit: « *Dieu t'en préserve, Seigneur! Non, cela ne t'arrivera point!* » (Mt 16 22)

Simon-Pierre refuse cette réalité. Il sait inconsciemment qu'en assistant au martyre de Jésus, il va revivre toutes les étapes qui édifièrent le pouvoir qu'il a encore sur lui-même, celui-là même qui édifia la hiérarchie judaïque et qui fut la cause de l'aveuglement des peuples. Il refuse l'émergence de tant de souffrances et raisonne comme raisonnent les hommes aux prises avec leur refoulé: leur esprit est sélectif à force d'adaptation, leur vérité et leur amour morcelés et leur conscience aveuglée. C'est pourquoi Jésus dit à Pierre: « *Passe derrière moi, Satan! Tu me fais obstacle, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes!* » (Mt 16 23)

Jésus brave l'impuissance, la réduction, l'identification, l'autorité aliénante des pères. Il montre l'inhumanité de leurs lois dont l'amour est exclu. Il ne les juge ni ne les condamne, car personne ne peut le faire sans se fourvoyer, chacun agissant en fonction de son passé.

Aime ton prochain

Le plus grand commandement de la Loi est: « *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et de tout ton esprit. Le second commandement lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » (Mt 22 37-39) Ces Lois font constamment appel à la faculté qu'a l'homme d'aimer et de la manifester dans toutes ses relations.

Je constate, au-delà des voix de mon éducation, que le peuple juif est bien le peuple élu mais non comme le pense son autorité religieuse. Il a eu une fonction déterminante au yeux du monde. Il a conservé en son sein la reconnaissance de la Loi de la Vie protégée par celle de Moïse: la Loi vivante transmise par l'ensemble du peuple, nommée par les prophètes et réalisée par Jésus. Pour aimer son prochain comme soi-même, il faut réaliser en conscience l'existence de cet amour et, dans son exercice, accepter d'accueillir la terrible souffrance d'avoir été, enfant, *scandalisé*.

Sylvie Vermeulen